

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

Février 2015

L'édito du Maire

L'année 2014 vient de s'achever et une nouvelle année commence. Quoi de plus classique que le rythme du temps qui passe.

Ce début 2015 restera marqué dans la mémoire des français par les attentats survenus à Paris. 17 personnes, tuées, qui ne demandaient qu'à vivre, victimes de la barbarie de groupes terroristes. La France entière s'est émue devant ce drame sans précédent. Les manifestations qui ont eu lieu dans tout le pays ont montré l'attachement des Français à nos valeurs démocratiques et sont le signe du désir de vivre ensemble malgré nos différences.

La 2ème quinzaine de janvier a été marquée par l'arrivée rapide de la neige. Certes, elle était annoncée mais peut-être pas en aussi grande quantité. Les services techniques de la commune ont réagi rapidement afin de remédier au mieux aux inconvénients et difficultés qu'elle génère. Un grand merci à nos deux employés. On m'a signalé quelques difficultés à certains endroits du village souvent liées à la configuration du terrain. Nos déneigeurs, accompagnés de M. Norbert ANGUENOT n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire les personnes gênées. Face à ces événements climatiques, tout ne peut pas être parfait, toutes les rues, les parkings, les points stratégiques ne peuvent être déneigés en même temps. Des priorités existent, il faut savoir de temps en temps faire preuve d'un peu de patience.

Si certains se réjouissent de l'arrivée de la neige, notamment les enfants, elle nous impose cependant des contraintes : se lever plus tôt pour partir au travail et prendre le temps de déneiger la portion de trottoir devant chaque habitation. Certains n'ont plus la capacité physique de le faire, sachons rendre service à nos voisins dans la mesure de nos possibilités.

Ce petit geste contribuera au bien vivre ensemble dans notre village.

Bien à Vous,

Très sincèrement.

Frédéric SALVI

Les échos du conseil municipal

Cimetière : tarification des concessions.

Jean-Pierre BOUR informe que les prix sont inchangés depuis 2003 et propose une augmentation du coût de l'inflation. Un nouveau type de sépulture est proposé : le caveau d'urne.

| | Tombe simple | Caveau 2 places | Caveau 4 places | Caveau 6 places | Caveau 8 places | Columbarium | Jardin du souvenir | Caveau d'urne |
|--------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------------|--------------------|---------------|
| 15 ans | 30 € | 50 € | 100 € | 150 € | 200 € | / | 55 € | 40 € |
| 30 ans | 60 € | 100 € | 200 € | 300 € | 400 € | 600 € | | 80 € |
| 50 ans | 100 € | 150 € | 300 € | 450 € | 600 € | 900 € | | 120 € |

14 voix pour.

Modification du montant de la participation à l'assainissement collectif (PAC).

Jean-Pierre BOUR propose une augmentation du coût de l'inflation pour cette taxe instaurée le 22 juin 2012.

- 1 330 € par logement

- 765 € par logement supplémentaire raccordé.

14 voix pour.

Mise à disposition des jeunes d'une salle communale.

Sylvie CATTET et Annette GIRARDCLOS se sont appuyées sur des règlements intérieurs qui existaient déjà en mairie pour rédiger celui de la salle des jeunes. Le conseil confirme la mise à disposition des jeunes du village d'une salle communale, approuve le règlement intérieur, rappelle que le projet de convention de mise à disposition sera soumis au conseil municipal par 14 voix pour.

PLU.

Le cabinet TOPOS finalise le projet suite aux votes du conseil municipal sur les avis du commissaire-enquêteur, pour une approbation ultérieure définitive. Mais avant cette prise de position, le conseil municipal souhaite voir comment le dossier du droit des sols va évoluer. Pour l'instant la commune de Nancray est toujours en carte communale et nos dossiers de permis de construire et de déclarations préalables sont instruits par la DDT.

Frédéric SALVI, informe le conseil des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal au maire.

Questions diverses.

Daniel ROLET informe le CCAS qu'il a suivi une formation " micro-crédit " concernant les personnes nécessiteuses.

Frédéric SALVI avec 3 adjoints a rencontré des représentants de la CAGB concernant la circulation des bus dans le village.

Le maire informe le conseil qu'il faudra établir une liste de travaux à réaliser pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour septembre 2015.

Le dossier concernant l'extinction des lumières de minuit à 5h00 est en bonne voie.

Une réunion avec des représentants de la chambre d'agriculture et de la CAGB et des producteurs est prévue le 5 février pour la mise en place d'un marché à Nancray.

Bureau de tabac : le dossier est en cours d'élaboration.

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP), la question des bénévoles qui interviennent est posée.

Elles sont intégrées à l'équipe des Francas, n'est-il pas souhaitable d'étudier un aménagement financier tenant compte de cette situation.

Rappel de la composition du conseil municipal :

Frédéric SALVI (maire) Jean-Pierre BOUR (1er adjoint) Annette GIRARDCLOS (2ème adjoint) Norbert ANGUENOT (3ème adjoint) Nathalie LANTENOIS (4ème adjointe) Jean SANCEY-RICHARD (conseiller délégué) Sylvie CATTET, Vincent FIETIER, Valérie GERENT, Barbara KURTZMANN, Nathalie LAPAYRE, Monique RAMEL, Cédric ROBERT, Daniel ROLET, Stéphane SAUCE.

Nous rappelons que le CR est lisible in extenso au tableau d'affichage



La vie associative

✓ JUDO CLUB NANCRAY



L'année calendaire se termine en demi-teinte pour les judokas Nançréens...

Si Lucie MEYER, Elliot MASSIAS et Pierre-Elie MOINE ont su tirer leur épingle du jeu en montant sur les 2ème (Pierre-Elie) et 3ème (Lucie et Elliot) marches du podium au tournoi de Morteau le 14 décembre dernier, leurs copains d'entraînement Maverick RUEFF Alexandre et Nicolas GLEJZER rentraient bredouilles du tournoi International de Harnes (6 et 7 décembre).

Même si ce tournoi est une référence nationale, nos judokas avaient les moyens de se faire remarquer. Maverick perd le premier tour et n'est pas repêché.

Nicolas gagne son premier combat facilement, se fait surprendre au second et n'est pas repêché non plus. Alexandre, qui n'est jamais descendu du podium depuis 2 ans, finira à une décevante 9ème place.

Battu au premier tour par l'Allemand Schreiber qui remportera le tournoi, Alex, déstabilisé, remontera pourtant facilement les repêchages pour échouer contre son copain dijonnais Arthur Repiquet à un combat de la place de 3 qu'Arthur ravira au Hollandais Van Ark Maarten.

Cette fin d'année sera également marquée par le décès tragique de notre ami Christophe Taurines, entraîneur du PSB et coach d'Alexandre dans les tournois par équipes.

A noter la participation d'une délégation de notre club au traditionnel Bouclethon le 6 décembre.

La reprise de nos activités en ce début d'année 2015 a commencé par un entraînement collectif le 9 janvier dernier suivi d'une rencontre entre adhérents, parents et sympathisants du club autour de la galette des rois et du verre de l'amitié.

DERNIERE MINUTE...

– Championnat du Doubs cadets à Audincourt (17 janvier 2015)

–

Maverick RUEFF : vice-champion du Doubs

Alexandre GLEJZER : 3ème

–

– Championnat du Doubs minimes à Audincourt (18 janvier 2015)

–

Jade HARRATE : vice-championne du Doubs

Lucie MEYER : vice-championne du Doubs

Pierre-Elie MOINE: 5ème





Vous pouvez suivre notre actualité sur www.judoclubnancray.fr ou notre page Facebook Sportivement Vôtre

JPG

✓ TLN

L'équipe dames +45 ans atteint les 1/16 de finale du championnat



Vainqueur la semaine précédente à VERDUN, le TLN accueillait le dimanche 18 janvier l'équipe de BOURGES. Malgré une bonne résistance, les protégées d'Elisabeth HANRIOT n'ont rien pu faire contre des joueuses affichant des classements individuels supérieurs et s'inclinent sur le score de 4-0 en dépit du soutien des supporters du club.



Tous arbitrés par les jeunes du club (Robin POUJOULAT, Romain JAY et Florent GROSJEAN), les matchs se sont déroulés dans un très bon état d'esprit.

Cette rencontre clôture l'excellent parcours des filles du TLN, championnes de Franche-Comté 2015.



L'équipe filles 15/16 ans championne de sa poule en division 1



L'équipe féminine 15/16 ans composée de Jasmine HARRATE, Solène GROSJEAN et Lisa JEANNINGROS a terminé à la première place de la poule B de division 1. Les jeunes joueuses du TLN, opposées à leurs homologues de FRANCOIS, DOLE, PONTARLIER et LONS ont remporté toutes les rencontres sur le score de 3 à 0, ne concédant que deux sets sur l'ensemble de la compétition.

Félicitations à ces trois jeunes joueuses !

Tournoi OPEN "Trophée SMASH" du 16 février au 8 mars 2015

L'OPEN de NANCRAÏ 2015 se déroulera du 16 février au 8 mars 2015 et devrait réunir, comme les années précédentes, environ 200 joueurs venus de la région et des régions voisines.

Les rencontres se déroulent les soirs de semaine à partir de 18h00 et les week-ends à partir de 9h00.

Les phases finales auront lieu les 7 et 8 mars.

Le programme des phases finales :

Samedi 7 mars 2015:

A partir de 9h00: 1/4 finales

Dimanche 8 mars 2015:

9h00: 1/2 finales DAMES

10h30 : 1/2 finales HOMMES

13h30 : finale hommes +45 ans

14h30 : finale DAMES

16h00 : finale HOMMES

17h30 environ: remise des prix et vin d'honneur

VENEZ NOMBREUX

Entrée gratuite

✓ Comité Des Fêtes de Nancray

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale statutaire de l'année 2014 aura lieu le :

VENDREDI 20 février 2015 à 20 heures, salle des Associations – place de l'Eglise NANCRAÏ

25360

Vous êtes cordialement invités à y participer

ORDRE DU JOUR :

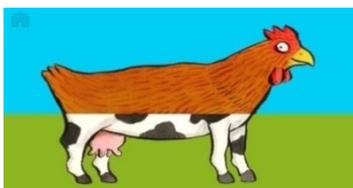
- Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale par Roland Auriol, Président
- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation des Statuts de l'association
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
- Présentation des activités pour l'année 2015
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Secrétaire,
Valérie TOSCANO

Le Président,
Roland Auriol





Pêle-mêle

✓ Téléthron

Téléthron 2014



Le montant des dons collectés auprès des généreux donateurs s'élève à 1220 euros.

Qu'ils en soient remerciés ainsi que tous les bénévoles jeunes et moins jeunes qui ont permis le succès de cette manifestation.

Celle-ci s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale appréciée de tous.

✓ Malfaçons à la COMBE SAINT VALLIER

L'éclairage public du lotissement de la Combe Saint Vallier est défectueux. Suite à de nombreuses réclamations des habitants faites en Mairie, il a été constaté des nuisances sonores, des pannes d'éclairage et la mauvaise fixation des bornes d'éclairage du chemin piétonnier. Des travaux de remise en conformité de l'éclairage public seront entrepris prochainement par la société qui a réalisé les réseaux secs du lotissement.

Pour information la voirie de ce lotissement privé a été cédée à la commune pour qu'elle en assure l'entretien, mais ceci la rend aussi responsable de la gestion des problèmes liés à cette infrastructure.

✓ Rappel au bien vivre ensemble

Suite à l'accroissement des réclamations en mairie, nous rappelons que les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens mais pas seulement, sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

✓ Chutes de neige

Suite aux récentes chutes de neiges, nous rappelons les dangers venant des toits (et quand ça n'est que du matériel...)



✓ Information sur l'Europe



Nous allons nous arrêter aujourd'hui sur le programme FEDER (fond européen de développement régional) et FSE (fond social européen). Bien entendu je ne peux pas rentrer dans les détails de chaque axe mais je me tiens à votre disposition si vous avez des questions.

Une enveloppe totale de 184,5 M€ pour 7 ans (150,9 M€ de FEDER et 33,5 M€ de FSE régional) est allouée pour les projets franc-comtois.

Le programme est découpé en 6 axes prioritaires :

Axe 1 : Innovation, recherche, création et compétitivité des entreprises (53,8 M€ de FEDER)

Soutenir des grands projets innovants, structurants pour le territoire, avec une implication forte des entreprises.

Poursuivre le soutien à la création-reprise d'entreprise.

Aider les entreprises franc-comtoises à se développer et à augmenter leur compétitivité.

Axe 2 : Usages numériques (10,3 M€ de FEDER)

Encourager le développement des usages numériques dans les champs de l'éducation, de l'e-santé, de l'e-administration et de la culture

Axe 3 : Energie (44 M€ de FEDER)

Axe majeur du programme, la Franche-Comté est la région française qui investit le plus ce champ.

Plusieurs types d'actions sont soutenus :

- Le développement des énergies renouvelables (bois, méthanisation, géothermie)
- L'efficacité énergétique dans les logements sociaux, pour atteindre le niveau BBC (et également dans une moindre mesure dans les bâtiments publics d'enseignement supérieur)
- La mobilité durable en encourageant la multimodalité et les modes doux, à la fois par des investissements mais aussi en agissant sur le changement de pratiques

Axe 4 : Formation (32,4 M€ de FSE)

Actions en matière de formation et d'apprentissage, à destination des personnes les moins qualifiées (demandeurs d'emploi, personnes sous-main de justice, apprentis...)

Axe 5 : Urbain (26 M€ de FEDER)

Actions dédiées aux ensembles urbains structurés (pôle métropolitain Centre Franche-Comté existant et organisation à imaginer dans le Nord Franche-Comté) : autour de projets de renouvellement urbain, d'amélioration du cadre de vie. Également un focus particulier sur les quartiers prioritaires, en matière de politique de la ville.

Axe 6 : Massif du Jura (11,6 M€ de FEDER)

Encourager le développement touristique du Massif du Jura (zone qui s'étend au-delà des frontières de la Franche-Comté, avec une partie dans l'Ain) : amélioration de la qualité de l'hébergement touristique, développement des équipements « quatre saisons » utilisables toute l'année.

stephane.sauce@gmail.com

✓ Recensement et journée de défense et de citoyenneté



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Recensement et
Journée défense et citoyenneté (JDC)

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

La direction du service national (DSN), au travers de ses missions, telle la mise en œuvre de la Journée défense et citoyenneté (JDC), est impliquée dans la promotion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française. Elle participe concrètement au renforcement du lien Armée-Nation et se met au service d'une politique globale en faveur des jeunes.

La formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté repose, depuis la loi du 28 octobre 1997 suspendant le service militaire, sur un Parcours de citoyenneté. Ce dernier comporte trois étapes obligatoires au cours desquelles interviennent successivement l'Éducation nationale, les mairies et la Défense :

- L'enseignement de défense
- Le recensement
- La Journée défense et citoyenneté (JDC)

L'enseignement de défense

Cet enseignement obligatoire s'inscrit dans les programmes des établissements scolaires du second degré. Il est l'un des éléments du socle commun de connaissances que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire.

Le recensement

Acte volontaire dès l'âge de 16 ans, il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette démarche s'effectue dans la mairie du lieu de résidence. Les listes de recensement facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales ; elles sont ensuite transmises au centre du service national de rattachement, Besançon pour la région Franche-Comté, qui établit les convocations pour la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription aux examens placés sous le contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, etc.).

Entre 18 et 25 ans, le certificat de participation à la JDC est exigé pour s'inscrire aux examens, concours et permis de conduire.

La Journée défense et citoyenneté (JDC)

- Favoriser la compréhension des enjeux de Défense.

La JDC a pour vocation première de favoriser la compréhension par les jeunes citoyens des enjeux de défense et de sécurité, mais également de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées.

Elle est une occasion unique de rencontre de l'ensemble d'une classe d'âge (760 000/an dont 15 000 en Franche-Comté) avec son Armée.

Menée en collaboration avec les armées et la gendarmerie, elle permet de mieux faire comprendre la vocation et l'engagement des militaires au service de leurs concitoyens.

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

La Journée défense et citoyenneté (JDC)

- **Préparer les jeunes à devenir des citoyens engagés**

Par son caractère universel, la JDC rappelle à chaque jeune Français ses devoirs et responsabilités dans la société, et le prépare à devenir un citoyen engagé.

Cette journée est l'occasion d'aborder les différentes obligations et formes de solidarité qui existent (exemples : dons du sang, don d'organes, initiation aux gestes de premier secours).

- **Détecter et orienter les jeunes en difficulté**

En liaison avec l'Education nationale, les missions locales et les dispositifs d'insertion, la JDC est l'outil national de détection des jeunes en difficulté. En 2013, 9,6% des jeunes Français (métropole et DOM confondus) et 11,2 % des jeunes Frانس-Comtois ont été identifiés en difficulté de lecture.

Les tests de maîtrise de la langue française dits « tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française », réalisés au cours de la JDC, sont conçus par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Education nationale.

Au cours de la JDC, les jeunes détectés sont reçus en entretien individuel par le personnel du centre du service national de Besançon (CSN), qui les informe et les oriente vers les différentes structures d'insertion existantes. Parallèlement à ce dispositif, le CSN transmet leurs coordonnées aux organismes pouvant leur apporter une aide (Ecole de la 2^{ème} chance, missions locales, plates-formes de décrochage, établissement public d'insertion de la défense (EPIDE), inspections académiques, sections d'apprentissage, etc).

- **Informers les jeunes sur les différents engagements au service de la défense**

La JDC a un impact important sur l'engagement au profit des armées. Plus d'un tiers des jeunes convoqués déclare avoir eu envie, à la suite de cette journée, de prendre contact avec les centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA).

En effet, au cours de la journée, les métiers de la Défense, ainsi que les différents engagements auxquels ils peuvent souscrire, leur sont présentés par les animateurs de la JDC.

CONTACT AU CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE BESANCON

Adresse postale : quartier Ruty – 64 rue Bersot – BP 567 – 25027 BESANCON CEDEX

Adresse géographique : quartier Ruty – 10 rue Sarrail – 25000 BESANCON

Standard téléphonique : 03.81.87.18.81 - Fax : 03.81.87.18.69

De 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 (15h30 le vendredi)

csn-besancon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

www.defense.gouv.fr/jdc

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

✓ Spectacle



THEATRE

TROUPE DE MAMIROLLE

présente



ATOUT CŒUR

Une pièce de Franck DIDIER

Mise en scène de Jean PETREMENT

SAMEDI 14 MARS - 20H30 - SALLE DES FETES - NANCRA Y

POUR CHRU SERVICE MEDECINE PEDIATRIQUE

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS :

D. SAINT HILLIER : 06.07.63.50.53 / avm.mamirolle@gmail.com

2015

Jours de collecte JEUDI

déchets ménagers

Gennes • La Chevillotte • Le Gratteris
Mamirolle • Nancray • Saône

Recyclables
semaine
impaire

| JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|---------|---------|------|-------|------|------|
| V 1 | D 1 | D 1 | M 1 | V 1 | L 1 |
| J 2 | L 2 | L 2 | J 2 | S 2 | M 2 |
| M 3 | M 3 | M 3 | V 3 | D 3 | M 3 |
| D 4 | M 4 | M 4 | S 4 | L 4 | J 4 |
| L 5 | J 5 | J 5 | D 5 | M 5 | V 5 |
| M 6 | V 6 | V 6 | L 6 | M 6 | S 6 |
| M 7 | S 7 | S 7 | M 7 | J 7 | D 7 |
| J 8 | D 8 | D 8 | M 8 | V 8 | L 8 |
| V 9 | L 9 | L 9 | J 9 | S 9 | M 9 |
| S 10 | M 10 | M 10 | V 10 | D 10 | M 10 |
| D 11 | M 11 | M 11 | S 11 | L 11 | J 11 |
| L 12 | J 12 | J 12 | D 12 | M 12 | V 12 |
| M 13 | V 13 | V 13 | L 13 | M 13 | S 13 |
| M 14 | S 14 | S 14 | M 14 | J 14 | D 14 |
| J 15 | D 15 | D 15 | M 15 | V 15 | L 15 |
| V 16 | L 16 | L 16 | J 16 | S 16 | M 16 |
| S 17 | M 17 | M 17 | V 17 | D 17 | M 17 |
| D 18 | M 18 | M 18 | S 18 | L 18 | J 18 |
| L 19 | J 19 | J 19 | D 19 | M 19 | V 19 |
| M 20 | V 20 | V 20 | L 20 | M 20 | S 20 |
| M 21 | S 21 | S 21 | M 21 | J 21 | D 21 |
| J 22 | D 22 | D 22 | M 22 | V 22 | L 22 |
| V 23 | L 23 | L 23 | J 23 | S 23 | M 23 |
| S 24 | M 24 | M 24 | V 24 | D 24 | M 24 |
| D 25 | M 25 | M 25 | S 25 | L 25 | J 25 |
| L 26 | J 26 | J 26 | D 26 | M 26 | V 26 |
| M 27 | V 27 | V 27 | L 27 | M 27 | S 27 |
| M 28 | S 28 | S 28 | M 28 | J 28 | D 28 |
| J 29 | D 29 | D 29 | M 29 | V 29 | L 29 |
| V 30 | L 30 | L 30 | J 30 | S 30 | M 30 |
| S 31 | M 31 | M 31 | | D 31 | |

Horaires : début des collectes à 4h30.

Déchets résiduels : collecte hebdomadaire.

Déchets recyclables : collecte toutes les deux semaines (semaine impaire).

Jour férié : au cours des semaines comportant un jour férié, les collectes prévues sont reportées au lendemain du jour habituel. (À partir du jour férié, décalage de 24 h des collectes prévues jusqu'au samedi). Le service reprend normalement la semaine suivante.



Tél. : 03 81 41 55 35
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30



Pour bien recycler,
il faut bien trier



AVEC LES BOUCHONS

Bouteilles, bidons et
flacons en plastique
(y compris bouteille d'huile
alimentaire, ketchup...)

Cartons, cartonnets
et briques alimentaires



Papiers, journaux,
magazines, prospectus



Emballages métalliques
(boîtes de conserves, aérosols,
canettes de boissons, bidons de sirop,
barquettes en aluminium...)



• Les emballages doivent
être vides et égouttés

• Inutile de les laver



Avec ou sans bouchon,
couvreur ou capsule

Les pots, bouchons et bouteilles en verre

→ Emballages en verre à recycler



Les prochains rendez-vous

❖ le 13 février

conseil municipal

❖ le 20 février

L'Assemblée Générale statutaire de l'année 2014 du Comité Des Fêtes à 20 heures,
salle des Associations place de l'Eglise NANCRAY

❖ Du 16 février au 8 mars

leTLN organise *L'OPEN de NANCRAY 2015*

❖ le 14 mars

Pièce de théâtre « Atout Cœur » à 20h00 à la salle des fêtes de Nancray